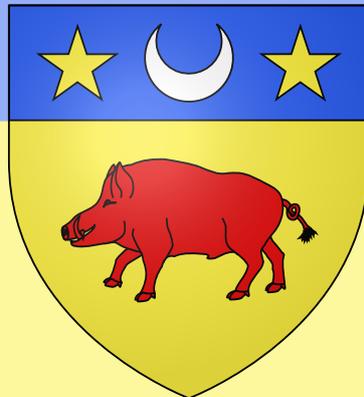


# BULLETIN MUNICIPAL



## NABIRAT 2017

# Éditorial

---



Nous abordons 2018. C'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de s'adapter à de nouveaux besoins. Durant la période 2017, nous avons pu mener à bien l'extension du cimetière. Des travaux de voirie communautaire ont été réalisés sur la voie n°2 du carrefour des Brousses à Croix Piquette et sur la voie n° 206 dite du Queyrou sur un tronçon inachevé en 2016. Les voies communales ont bénéficié d'actions ponctuelles.

L'équipe n'a pas négligé l'aménagement du bourg, lieu de vie du village. Une stèle a été érigée à la mémoire des anciens combattants d'Algérie et de la fin des hostilités. L'inauguration de ce monument a eu lieu le 19 mars en présence d'une foule nombreuse.

Les arrêts de bus de ramassage scolaire non éclairés ont bénéficié de l'éclairage public.

En 2018, les travaux d'assainissement du bourg vont enfin être réalisés. Nous en sommes à la phase d'appel d'offres. D'importants travaux ont été programmés par le SIAEP de Vitrac en parallèle avec l'assainissement collectif du bourg (remplacement des tuyaux d'alimentation en eau potable).

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité incendie, un projet de mise en place d'une bâche à incendie devrait voir le jour au hameau de Liabou Haut.

D'autres projets pourront être abordés lors de l'élaboration du nouveau budget en tenant compte de la maîtrise des dépenses. Quelles seront nos ressources dans les années à venir ? Cependant une commune ne peut évoluer sans un travail d'équipe, les membres du conseil municipal restent déterminés afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du village.

Je tiens à remercier toute l'équipe, le personnel, les associations, les bénévoles et souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Restons confiants en l'avenir. Un scientifique anglais, Alexander Graham Bell, a écrit : *« Quand une porte se ferme, une autre s'ouvre, mais nous passons tellement de temps à avoir des regrets pour la porte qui s'est fermée, que nous ne pouvons pas voir celle qui s'est ouverte pour nous »*.

Le Maire, Yvette Vigié

## La traditionnelle galette

---

En 2017, les habitants de Nabirat n'ont pas dérogé à la traditionnelle galette. Madame le Maire a présenté les vœux du conseil municipal à la population et a relaté les actions menées durant l'année 2016 et les projets 2017. La journée s'est poursuivie autour de la dégustation du gâteau et du verre de l'amitié avec l'espoir d'une année positive en 2017.



# État civil 2017

## Naissances

**Léa Landormy** née le 19 avril 2017 à Cahors  
de Romain Henri Landormy et Edwige Boy  
Le Queyrou, Nabirat

**Andrew Graham Weaver** né le 22 mai 2017 à Sarlat-la-Canéda  
de Christian Graham Weaver et Emma Hauquin  
Liabou-Bas, Nabirat

**Gaëtan Pierre Louis Delpech** né le 21 juin 2017 à Cahors  
de Jérôme Bruno Delpech  
La Boissière, Nabirat

**Lonny Léon Vandewynckele** né le 30 octobre 2017 à Sarlat-la-Canéda  
de Yoann Marie-Joseph Vandewynckele et Marion Broustal  
Liabou-Bas, Nabirat

## Mariages

**Nicolas Elie Roger Tillon** et **Anna Désirée Madeleine Nigrowski**  
mariés le 24 juin 2017 à Nabirat, domiciliés à La Roufferie, Nabirat

**Frédéric Laurent Laval** et **Sabrina Florenty**  
mariés le 22 juillet 2017 à Nabirat, domiciliés à Payrignac

## Décès sur la commune de personnes domiciliées à Nabirat

**René André Delpech** décédé le 16 septembre 2017 à son domicile  
Pech Pialat, Nabirat

## Décès hors commune de personnes domiciliées à Nabirat

**Raymonde Frit** décédée le 21 janvier 2017 à Saint Rome, Carsac-Aillac  
Le Pech Pialat, Nabirat

**Gabriel Adolphe Cremon** décédé le 27 février 2017 à Gourdon  
Nabirat

**René Martial** décédé le 7 mars 2017 à Périgueux  
Nabirat

**Yvette Suzanne Thérèse Vigier** décédée le 25 mai 2017 à Brive-la-Gaillarde  
Les Champs Pialats, Nabirat

**Daniel Roger Raymond Heynen** décédé le 18 juillet 2017 à Sarlat-la-Canéda  
Le Bourg, Nabirat

### **Décès hors commune de personnes hors commune nées à Nabirat**

**Marcelle Laval** décédée le 27 janvier 2017  
à Saint-Orens de Gameville (Haute-Garonne)

**Marcelle Escalmel** décédée le 6 février 2017 à Gourdon

**Lucien Laval** décédé le 9 juin 2017 à Rochefort (Charente-Maritime)

**Marguerite Lucienne Élise Lafon** décédée le 11 juin 2017 à Toulouse  
domiciliée à Salviac (Lot)

**Germaine Constant** décédée le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à Gourdon

**Paul Philippe Pigeat** décédé le 22 octobre 2017 à Gourdon

### **Décès hors commune de personnes hors commune inhumées à Nabirat**

**Solange Ernestine Marie Laporte** décédée le 7 avril 2017 à Aressy (Pyrénées-Atlantiques)  
**épouse Malbec** domiciliée à Abos (Pyrénées-Atlantiques)  
inhumée le 12 avril 2017 à Nabirat

**Marcel Vielcastel** décédé le 28 novembre 2017 à Gourdon  
inhumé le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à Nabirat

## **Cimetière**

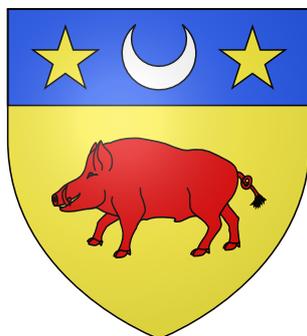
---

Les tarifs du cimetière ont été fixés à :

- concession perpétuelle : 100 euros le mètre carré ;
- urne 1 place : 500 euros ;
- urnes 4 places : 700 euros.



# Composition du Conseil Municipal



**Yvette Vigié** Maire  
Liabou-Bas 05 53 28 44 45

**Christiane Desmoulins** 1<sup>re</sup> adjointe  
Le Bourg 05 24 15 13 21

**Éric Roques** 2<sup>e</sup> adjoint  
Fond Bastide 05 53 30 48 55

**Edwige Boy** Conseillère municipale  
Pech Pialat 06 89 57 70 34

**Élisabeth Olivan** Conseillère municipale  
Liabou-Bas 05 53 30 48 70

**Christian Broustal** Conseiller municipal  
Liabou-Bas 05 53 28 57 04

**Francis Castant** Conseiller municipal  
Pech Pialat 05 53 31 88 26

**Julien Chavaroche** Conseiller municipal  
La Boissière 06 89 69 18 65

**Pierre Monteil** Conseiller municipal  
La Boissière 05 53 28 43 59

## Mairie

**Isabelle Delettre** Adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe titulaire  
Disponibilité à compter du 01/09/2008  
20 heures hebdomadaires

**Bernadette Audry** Adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe titulaire  
30 heures hebdomadaires  
Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe titulaire  
5 heures hebdomadaires

**Martine Pigeat** Adjoint technique principal 1<sup>re</sup> classe titulaire  
35 heures hebdomadaires

**Michel Castand** Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe titulaire  
28 heures hebdomadaires

**Virginie Besse** Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe  
20 heures hebdomadaires

### Ouverture au public de la mairie :

mardi : 14h – 17h      vendredi : 10h – 12h ; 14h – 16h

## École

**Fabienne Martin** ATSEM principale 2<sup>e</sup> classe  
29 heures hebdomadaires

### Enseignante :

**Karine Carbonnier** Professeur des écoles, directrice école maternelle

Effectif de Nabirat : 28 enfants		Total RPI : 69 enfants
Effectif de Saint-Martial-de-Nabirat : 41 enfants		

### Horaires halte-garderie :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 – 8h50 ; 16h30 – 18h  
prix : 1,50 € de l'heure ; toute heure entamée sera facturée à la demi-heure soit 0,75 €

# **Délégations et missions**

---

## **Yvette Vigié, Maire**

- déléguée titulaire à la communauté de commune du canton de Domme – Villefranche du Périgord
- déléguée suppléante au syndicat intercommunal d'énergies de la Dordogne
- déléguée suppléante au syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Périgord noir
- déléguée titulaire au SIAEP de Vitrac – SMDE24

## **Christiane Desmoulins, 1<sup>re</sup> adjointe**

- déléguée titulaire au syndicat intercommunal d'énergies de la Dordogne
- déléguée titulaire au syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Périgord noir
- déléguée suppléante à la communauté de commune du canton de Domme Villefranche du Périgord
- déléguée suppléante au regroupement pédagogique intercommunal

## **Éric Roques, 2<sup>e</sup> adjoint**

- délégué suppléant au syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Périgord noir
- délégué titulaire au regroupement pédagogique intercommunal

## **Christian Broustal, conseiller municipal**

- délégué titulaire au syndicat intercommunal d'énergies de la Dordogne
- délégué suppléant au SIAEP de Vitrac – SMDE24

## **Élisabeth Olivan, conseillère municipale**

- déléguée suppléante au regroupement pédagogique intercommunal
- déléguée titulaire au CNAS

## **Edwige Boy, conseillère municipale**

- déléguée suppléante au syndicat aérodrome Sarlat – Domme
- déléguée titulaire au syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Périgord noir
- déléguée titulaire au regroupement pédagogique intercommunal

## **Francis Castant, conseiller municipal**

- délégué suppléant au syndicat aérodrome Sarlat – Domme

## **Julien Chavaroche, conseiller municipal**

- délégué suppléant au syndicat intercommunal d'énergies de la Dordogne
- délégué suppléant au SIAEP de Vitrac – SMDE24

# Compte administratif 2016

## Communal

Fonctionnement . . . . .	176 516 €
Investissement . . . . .	-48 380 €

## Assainissement

Fonctionnement . . . . .	14 318 €
Investissement . . . . .	0 €

## Station service

Fonctionnement . . . . .	7 082 €
Investissement . . . . .	9 632 €

# Budget prévisionnel communal 2017

## Fonctionnement

### Recettes

Produit des services . . . . . (garderie, cantine, occupation domaine public)	7 310 €
Impôts et taxes . . . . . (taxe foncière, taxe séjour, taxe droit mutation, ...)	144 583 €
Dotations et participations . . . . . (aides État)	94 000 €
Autres produits de gestion courante . . . . . (loyers)	10 050 €
Atténuation de charges . . . . . (remb. rémun. personnel, remb. charges sécu.)	100 €
Produits financiers . . . . . (intérêt banque)	1 €
Produits exceptionnels . . . . .	50 €
<b>Total . . . . .</b>	<b>256 094 €</b>

Résultat reporté . . . . . (budget antérieur)	128 135 €
--	-----------

<b>Total recettes de fonctionnement . . . . .</b>	<b>384 229 €</b>
---	------------------

# Budget prévisionnel communal 2017

## Fonctionnement

---

### Dépenses

Charges à caractère général . . . . .	99 160 €
(eau, élec., fournit. scolaires et administratives, alimentation, ...)	
Charges de personnel . . . . .	162 600 €
(rémunération, cotisation Urssaf, retraite, ...)	
Autres charges de gestion courante . . . . .	37 720 €
(frais élus, impayés, subventions collège et lycée, ...)	
Charges financières . . . . .	5 800 €
(intérêts sur emprunts)	
Charges exceptionnelles . . . . .	3 000 €
Dépenses imprévues de fonctionnement . . . . .	3 100 €
Atténuations de produits . . . . .	7 850 €
Virement à la section d'investissement . . . . .	63 867 €
Opérations d'ordre . . . . .	1 132 €
(amortissement sur opérations réalisées)	
<b>Total dépenses de fonctionnement . . . . .</b>	<b>384 229 €</b>

# Budget prévisionnel communal 2017

## Investissement

### Recettes

Virement de la section de fonctionnement . . . . .	63 867 €
Immobilisations en cours . . . . .	1 680 €
Subventions d'investissement . . . . .	18 000 €
Dotations fonds divers réserves . . . . .	10 360 €
FCTVA (hors 1068)	
Excédent de fonctionnement . . . . .	48 380 €
(1068)	
Opérations d'ordre . . . . .	1 132 €
(amortissement sur opérations réalisées)	
<b>Total recettes investissement . . . . .</b>	<b>143 419 €</b>

### Dépenses

Immobilisations corporelles . . . . .	61 680 €
(achat terrain, voirie, travaux divers, ...)	
Remboursements d'emprunts . . . . .	28 202 €
Dépenses imprévues d'investissement . . . . .	5 157 €
Solde d'exécution négatif reporté . . . . .	48 380 €
(année précédente)	
<b>Total dépenses investissement . . . . .</b>	<b>143 419 €</b>

# Budget prévisionnel assainissement 2017

## Exploitation

### Recettes

Résultat reporté . . . . .	14 318 €
<b>Total recettes exploitation . . . . .</b>	<b>14 318 €</b>

### Dépenses

Achat compteurs . . . . .	7 435 €
Charges financières . . . . .	1 000 €
(remboursement intérêt emprunt)	
Virement à la section d'investissement . . . . .	5 883 €
<b>Total dépenses exploitation . . . . .</b>	<b>14 318 €</b>

## Investissement

### Recettes

Subvention d'investissement . . . . .	187 350 €
Emprunts . . . . .	226 847 €
Virement de la section de fonctionnement . . . . .	5 883 €
<b>Total recettes investissement . . . . .</b>	<b>420 080 €</b>

### Dépenses

Immobilisations en cours . . . . .	420 080 €
(travaux assainissement)	
<b>Total recettes investissement . . . . .</b>	<b>420 080 €</b>

# Budget prévisionnel station service 2017

## Exploitation

---

### Recettes

Vente de marchandises . . . . .	80 678 €
(carburants)	
Produit exceptionnel . . . . .	2 €
Opérations d'ordre . . . . .	545 €
Résultat reporté . . . . .	7 082 €
<b>Total recettes exploitation . . . . .</b>	<b>88 307 €</b>

### Dépenses

Achat de marchandises . . . . .	79 000 €
(carburants)	
Fournitures administratives . . . . .	90 €
(rouleaux ticket caisse, ticket client, ...)	
Maintenance . . . . .	5 800 €
(entretien pompes)	
Frais de communications . . . . .	300 €
(télécollecte)	
Frais cartes bancaires . . . . .	500 €
(frais cartes bleues)	
Charges exceptionnelles . . . . .	10 €
Opérations d'ordre . . . . .	2 607 €
(amortissement pompes essence)	
<b>Total dépenses exploitation . . . . .</b>	<b>88 307 €</b>

# Budget prévisionnel station service 2017

## Investissement

---

### Recettes

Opérations d'ordre . . . . . 2 607 €  
(amortissement pompes)

Solde d'exécution positif reporté . . . . . 9 632 €

**Total recettes investissement . . . . . 12 239 €**

### Dépenses

Immobilisations corporelles . . . . . 11 694 €  
(construction)

Opérations d'ordre . . . . . 545 €

**Total dépenses investissement . . . . . 12 239 €**



# Devoir de mémoire

## Les cérémonies de l'année 2017

---

19 mars



25 mars — inauguration de la stèle





## Un mois de mai chargé d'histoire

Le lendemain de l'élection du nouveau Président de la République, les habitants de la commune se sont réunis sur la place du monument pour commémorer le 8 mai, fin des hostilités, du racisme et de la barbarie de la deuxième guerre mondiale.



## 11 novembre



Ce 99<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la première grande guerre mondiale a suscité une forte mobilisation des habitants de la commune.

La cérémonie s'est déroulée autour du monument aux morts avec ses 27 soldats inscrits sur la stèle. Ils avaient 20 ans, ils ont donné leur vie pour la France. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Pistolozzi, conseillère départementale, et d'une délégation de la FNACA Sarlat/Domme.

À la suite de cette émouvante cérémonie clôturée par le chant national, Madame le Maire a remercié les porte-drapeaux et a invité la population à se rendre à la salle des fêtes pour la remise d'une médaille d'honneur.

Madame le Maire a retracé le passé du récipiendaire, conseiller municipal émérite depuis 22 ans, son dévouement, ses qualités humaines et ses capacités exceptionnelles de la vie en collectivité.

Ensuite, Madame Pistolozzi, conseillère départementale, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Monsieur Christian Broustal qui a remercié et a insisté sur l'importance du travail en groupe.

Après avoir partagé le verre de l'amitié, la journée s'est terminée autour d'un repas convivial au restaurant du village.



# Calendrier des cérémonies nationales 2018

---

<b>Lundi 19 mars</b>	<b>Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc</b>
Dimanche 29 avril	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
<b>Mardi 8 mai</b>	<b>Commémoration de la victoire du 8 mai 1945</b>
Dimanche 13 mai	Fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme
Dimanche 27 mai	Journée nationale de la Résistance
Vendredi 8 juin	Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
Lundi 18 juin	Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
Samedi 14 juillet	Fête Nationale
Dimanche 22 juillet	Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État Français et d'hommage aux « Justes » de France
Mardi 25 septembre	Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives
<b>Dimanche 11 novembre</b>	<b>Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les morts pour la France</b>
Mercredi 5 décembre	Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

**En gras, les dates auxquelles la municipalité organise une cérémonie.**

## Inauguration du cimetière

L'inauguration du cimetière a eu lieu le samedi 11 mars 2017 en présence de Monsieur Germinal Peiro, président du conseil départemental de la Dordogne, de Madame Brigitte Pistolozzi, conseillère départementale, de Monsieur Thomas Michel, président de la communauté de communes du canton de Domme – Villefranche du Périgord, et de Monsieur Gérard Brel, maire de Groléjac.

Étaient excusés Monsieur Jean-Baptiste Constant, sous-préfet, et Madame Agnès Gauthier-Delmas, conseillère en développement.



### **Travaux de voirie**

Des travaux sur les voies communautaires ont été réalisés sur la voie n° 2 du carrefour des Brousses au stop de Croix Piquette et sur la voie 206 dite du Queyrrou sur un tronçon qui restait à réaliser. Le coût de l'opération est de 7 487 €.

Des actions ponctuelles ont été exécutées sur la voirie communale.

### **Bâtiments publics**

Travaux de réfection sur le multiple rural : menuiserie, remplacement de volets et porte de WC : 3 221 €.

### **Réseau électrification**

Création éclairage au Pech Pialat et à Liabou Haut aux arrêts de bus pour le transport scolaire : 10 414 €.

### **Outillage de voirie**

Remplacement de la plaque vibrante : 1 362 €.

### **Matériel divers**

Laveuse pour l'entretien des bâtiments communaux : 2 902 €.

Remplacement du portail du dépôt de Cravenégade : 1 237 €.

## **Projets pour l'année 2018**

---

### **Assainissement du bourg**

L'assainissement du bourg va être réalisé en 2018. À l'heure actuelle, nous en sommes à la phase du lancement d'appel d'offres qui doit avoir lieu dans le courant de janvier.

Le syndicat d'alimentation d'eau potable a prévu une somme de 190 000 € pour le remplacement en similitude avec l'assainissement collectif dans le bourg des conduits d'alimentation d'eau potable.

### **La voirie**

Des travaux de voirie communautaire seront également réalisés en 2018. Les devis ne sont pas encore présentés et l'enveloppe n'est pas encore attribuée.

La commune prévoit également des travaux sur les voies communales en fonction des possibilités budgétaires.

## École maternelle

En Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec les communes de Saint-Martial-de-Nabirat et de Saint-Aubin-de-Nabirat, l'école maternelle et primaire accueille 69 élèves dans 3 classes :

- à Nabirat : 1 classe maternelle soit 28 élèves,
- à Saint-Martial-de-Nabirat : 2 classes primaires soit 41 élèves.

La rentrée scolaire fonctionne à nouveau selon le rythme de 4 jours.

En 2017, les élèves du RPI sont partis en voyage de classe découverte à Meschers en Charente-Maritime du 22 au 24 mai. 26 enfants de Nabirat ont bénéficié de ce voyage.

Nous félicitons les organisateurs de ce projet.



# Une année à la maternelle



## Tous au jardin !

Inauguration du jardin avec un goûter offert par Fred et Cathy.

Préparation du terrain, semis, ramassage des légumes que Martine nous a cuisinés à la cantine.





*Kamishibai, petit théâtre et lecture d'histoires à la bibliothèque.*



*Élection du prix des Incorruptibles à la mairie avec utilisation de l'isoloir et de l'urne comme les grands !*



**Déguisons-nous !**



**Relaxons-nous avec Elodie**

*Visite des jardins d'eau à Carsac*





*Atelier brioche de Noël*



*Défilé de fantômes pour Halloween*



*Semaine du goût au Diabolo fraise*



*Classe de découverte : 3 jours à Meschers sur Gironde grâce à la participation des mairies, de l'Amicale Laïque et des parents*

## Notre bibliothèque

Avec un nombre de lecteurs en légère progression, la bibliothèque reste un lieu de rencontres et d'animations.

Il faut rappeler que nous faisons partie du réseau départemental. Cela veut dire que les ouvrages proposés sont prêtés par la Bibliothèque Départementale de Périgueux, assurant ainsi un renouvellement permanent des titres proposés. Nos rayons contiennent un peu plus de 1 000 ouvrages dans tous les domaines : romans, biographies, policiers, bandes dessinées adultes, mangas, documentaires, livres pour enfants.

La permanence est toujours assurée par des bénévoles qui se relaient pour les diverses activités. Selon les jours, vous êtes accueillis par : Jane Bower, Annie Cabrié, Colette Delavergne, Christiane Desmoulins, Virginie François, Nadine Fraysse, Sylvie Guillard, Daniel Lavignette ou Nadeige Salanié.

L'inscription est gratuite ainsi que toutes les animations qui vous sont proposées :

- deux permanences par semaine : lundi et vendredi de 16h30 à 18h
- point internet
- portage de livres à domicile pour les lecteurs ne pouvant se déplacer
- commande hebdomadaire de livres réclamés par les lecteurs
- participation à des activités avec l'école maternelle :
  - lectures aux enfants deux fois par mois
  - lectures de contes ou livres animés à des moments particuliers, tels que les fêtes de Noël et la fin de l'année scolaire
  - prêt d'ouvrages à l'école et aux enfants
- soirées à la bibliothèque :
  - deux à trois fois par an, organisation des soirées « soupe autour d'un livre » où nous recevons des auteurs qui viennent présenter leurs créations ; la fréquentation se situe entre 20 et 30 personnes et cette animation attire un public qui n'hésite pas à venir d'autres communes.



La variété des titres proposés fait de ce lieu un espace de culture ou de loisir selon le souhait de chacun. Au cours de l'année écoulée nous avons reçu 640 visiteurs et prêté 634 ouvrages. Le dynamisme de cette structure ne se dément pas et nous espérons poursuivre l'inscription de nouveaux lecteurs durant l'année prochaine.

Pour tout renseignement, vous pouvez trouver des informations sur notre page Facebook ([nabirat.bibliotheque](https://www.facebook.com/nabirat.bibliotheque)) ou bien nous contacter par mail à l'adresse suivante : [bibliotheque.nabirat@orange.fr](mailto:bibliotheque.nabirat@orange.fr).



*Nicolas Bouvier en mai 2017*





*Mireille Picaudou-Arpaillange en décembre 2017*



Cette année, la bibliothèque a diversifié ses animations en créant Nabir'Arts au début du mois de septembre. Ce mini-salon consacré aux artistes de la commune a réuni un sculpteur, une plasticienne, une potière, une illustratrice de livres pour enfants, une pianiste, un photographe et trois peintres. Cette exposition a conduit une centaine de visiteurs au cœur de notre village.



*Les artistes de Nabir'Arts et les animateurs bénévoles*



*Un apéritif sympathique avec les autorités*

# Associations

## **Amicale laïque**

### **Manifestations 2017 :**

28 janvier	Repas mique
1 <sup>er</sup> mai	Rallye touristique
30 juin	Spectacle zoumba
10 décembre	Marché de Noël

### **Nouveau bureau élu le 5 octobre 2017 :**

Présidente	Hélène Galy
Vice-présidente	Aurélia Patard
Secrétaire	Justine Vigié Mouly
Trésorière	Sandra Movsessian

### **Manifestations prévues pour 2018 :**

Dimanche 4 février	Loto de la chandeleur
Mardi 1 <sup>er</sup> mai	Rallye touristique
Samedi 4 août	Méchoui

## **Comité de la foire de la fraise**

### **Manifestation 2017 :**

Dimanche 30 avril Foire de la fraise

### **Nouveau bureau élu en octobre 2017 :**

Président	Bernard Bencimon
Secrétaire	Huguette Bencimon
Trésorière	Christiane Desmoulins
Trésorier-adjoint	Nicolas Tillon

### **Manifestation prévue pour 2018 :**

Dimanche 29 avril Foire de la fraise

### **Comité des fêtes**

#### **Manifestations 2017 :**

22 avril Loto  
7 et 8 juillet Fête votive  
21 octobre Poule au pot

#### **Nouveau bureau élu le 3 décembre 2017 :**

Président Éric Roques  
Secrétaire Hélène Galy  
Trésorier Joris Pigeat

#### **Manifestations prévues pour 2018 :**

7 et 8 juillet Fête votive  
Vendredi : soirée Bodéga avec DJ,  
repas spectacle avec le groupe TTC  
Samedi 20 octobre Poule au pot  
Mardi 31 octobre Loto

### **Société de chasse nabiracoise**

#### **Bureau :**

Président Sébastien Castant  
Vice-président Patrick Deviers  
Secrétaire/Trésorier Jean-Pierre Menchon  
Responsable petit gibier Bernard Bencimon

#### **Manifestation prévue pour 2018 :**

Dimanche 1<sup>er</sup> avril Repas de chasse

### **Coopérative scolaire de Nabirat**

#### **Bureau :**

Présidente Karine Carbonnier  
Trésorière Anaïs Raynaud  
Secrétaire Fabienne Martin

Thème : Organiser et animer des activités périscolaires destinées à soutenir l'action éducative des maîtres, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci, promouvoir l'éveil des enfants et participer aux conseils d'école.

# Associations

## Cré'Action 24

### Bureau :

Président    Thierry Gory  
Secrétaire    Christine Malaurie  
Trésorière    Monique Gory

Thème : Développement et promotion des créateurs artistes et artisans d'Art, création d'évènements artistiques, animation d'ateliers d'expression, aide aux porteurs de projet.

### Manifestation prévue pour 2018 :

Lundi 21 mai    Exposition d'artisans créateurs



## Cré'Action 24



## Ball'Âne

### Bureau :

Présidente Laure Lemaire

Trésorière Monique Gory

Thème : Promouvoir la rencontre avec l'âne et son environnement, et valoriser cet animal aux multiples qualités ; cette rencontre se fera à travers des randonnées libres, accompagnées d'un âne bâté ou sellé.

# Carte Nationale d'Identité

---

**Depuis le 15 mars 2017**, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

La nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit l'usager à se rendre au guichet en mairie. Cette demande de titre au moyen d'un dispositif spécifique appelé « dispositif de recueil » (DR) permet de collecter les empreintes numérisées du demandeur.

Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du département équipée d'un dispositif de recueil et non plus, forcément, dans sa commune de résidence. **La mairie de Nabirat n'est pas équipée d'un dispositif de recueil. Pour effectuer une demande de carte d'identité, la mairie équipée la plus proche est celle de Gourdon.** La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager aura déposé son dossier.

## **Je gagne du temps en faisant une pré-demande en ligne :**

L'usager peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte nationale d'identité. Il n'aura pas à renseigner de formulaire papier au guichet de sa mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir son état civil et son adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

L'usager doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie !

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

## **Durée de validité d'une carte nationale d'identité :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures, et les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.



**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**



**BIENTÔT**

**16  
ANS !**

**PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

### **QUI ?**

Tous les Français,  
filles et garçons âgés de 16 ans.

### **POURQUOI ?**

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.**

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

#### **PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur **www.service-public.fr**  
Vérifiez ensuite que le e-recensement  
est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,  
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,  
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

#### **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



**www.defense.gouv.fr/jdc**



# la carte grise à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
**IMMATRICULATION**  
PERMIS DE CONDUIRE

**MES DÉMARCHES**  
à portée de clic !



# L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession**, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



# Défibrillateur communal

Le défibrillateur communal est situé dans le bourg  
contre le mur de la cantine scolaire à proximité de la mairie :



Les personnes formées pour l'utiliser sont :

Karine Carbonnier 06 81 64 57 02

Colette Delavergne 05 53 28 43 30  
06 80 89 38 07

Fabienne Martin 05 53 59 52 24  
06 84 00 75 10

Valérie Lafon 05 53 29 41 69  
06 75 32 95 61

Nadeige Salanié 05 53 28 52 75  
06 31 92 31 94

### **Horaires d'ouverture de la mairie :**

Les mardis de 14 h à 17 h

Les vendredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Tél. : 05 53 28 44 58

Fax : 05 53 28 42 45

### **Horaires halte-garderie :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h.

Tarif : 1,50 €/heure ; 0,75 €/demi-heure. Toute demi-heure entamée est due.

### **Horaires de la bibliothèque :**

Les lundis et vendredis de 16 h 30 à 18 h.



### **En cas d'urgence :**

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

# NABIRAT 2017

